



L'essentiel & plus encore

Nutiziale



SOMMAIRE

- Editorial page 1
- Les actus page 2
- Prévention des chutes de grande hauteur/ Octobre rose Page 3
- Les actions Page 4

Nutiziale

- Directeur de la publication : Pierre-jean Lancry
- Conception : secteur Communication
- Impression : MSA de la Corse
- Crédit photos : MSA de la Corse ; CCMSA Image
- Tirage : 300 exemplaires
- Dépôt légal : 3eme trimestre 2014
- N° CPPAP : 01401583803
- N° ISSN : 2266-4645

MSA de la Corse
 Parc Cuneo d'Ornano
 BP 407
 20175 Ajaccio Cedex 1

Pourquoi prendre du temps
 pour téléphoner ou patienter
 au guichet ?
 N'hésitez pas,
 connectez-vous sur
www.msa20.fr

ÉDITORIAL

Les Elections 2015 représentent un enjeu important pour l'avenir du régime agricole. Le personnel de la caisse de MSA de Corse et le conseil d'administration agissent quotidiennement à mes cotés pour cette réussite.

Parce que ces élections sont l'affaire de tous, je compte également sur vous, élus de la MSA, pour mobiliser le plus grand nombre.

Les listes définitives des candidats seront consultables à partir du 14 octobre prochain dans les agences d'Ajaccio et Bastia, ainsi que sur le site www.msa20.fr, rubrique « En direct > Elections 2015 > Consulter les listes > Les listes des électeurs ».

Cette année, pour la première fois, vous pourrez voter par internet. De plus amples informations concernant ce vote électronique vous seront communiquées dans le bulletin de janvier prochain.

L'engagement de tous prendra son ampleur suite à notre assemblée générale qui se déroulera le 7 novembre à Ghisonaccia.

Pour la dernière fois avant le scrutin, nous serons réunis. Il s'agira là d'un moment important pour notre organisme. Je compte sur votre présence à tous.

H. Franceschi
 Président de la MSA de Corse

Depuis le 11 juin dernier,
nous vous accueillons dans
notre nouvelle agence de
Ghisonaccia, située
Maison des services publics
370 Rue Saint Michel

FCO :

A ce jour, 170 entreprises agricoles ont été reconnues par les services vétérinaires de la DRAFF impactées par la fièvre catarrhale ovine.

Le dispositif AGRIDIFF a permis la prise en charge partielle de cotisations de 81 d'entre elles, pour un montant de plus de 114 000 euros.

Vous pouvez vous procurer les formulaires AGRIDIFF dans les agences MSA.



Votre avis nous intéresse !!

Prenez part à l'enquête en ligne
sur les sites MSA.

Exposition

« Campagne en mouvement »

Venez découvrir l'exposition itinérante qui parcourra la France jusqu'au scrutin de janvier 2015 !

Cette exposition intitulée « Campagne en mouvement » retrace 65 ans de mutualisme à travers des textes archives, photographies, affiches élections. Elle a été inaugurée le 8 septembre dernier au Conseil économique, social et environnemental, à Paris.

Nous vous attendons nombreux :

Du 13 octobre au 24 octobre 2014 à l'agence MSA de Ghisonaccia, maison des services publics, 370 rue saint Michel. De 8h30 à 16h30.

Allocation de rentrée scolaire :

L'article R- 543-4 du Code de la Sécurité Sociale, modifié par décret du 1er août 2014, simplifie la procédure de versement de l'allocation de rentrée scolaire (ARS) pour les enfants âgés de 16 à 18 ans.

Il n'est dorénavant plus exigé de justificatifs d'une inscription dans un établissement ou un organisme d'enseignement public ou privé.

La condition d'inscription scolaire est réputée remplie sur la foi d'une déclaration sur l'honneur de l'allocataire. Il est à noter qu'une attestation sur l'honneur par voie dématérialisée (mail) est également recevable.

...Les chutes de grande hauteur !



Les chutes de grande hauteur sont aujourd'hui une cause majeure d'accidents dans le milieu agricole. Elles représentent 12.4% des accidents de travail chez les agriculteurs et 9.4 % chez les salariés agricoles.

C'est pourquoi, le risque et les mesures de prévention doivent être régulièrement réévalués.

Le conseiller en prévention de la MSA de Corse, ainsi que les équipes de santé sécurité au travail peuvent vous aider dans la recherche de solutions adaptées. N'hésitez pas à les contacter au 04.95.29.27.55.

...Octobre Rose

Comme tous les ans, la MSA se mobilise au côté de l'Institut National du Cancer (INCA) pour la lutte contre le cancer du sein.

Au cours de sa vie, une femme sur 8 sera confrontée au cancer du sein. Il constitue la première cause de décès par cancer chez la femme avec 11 900 décès par an. Détecté tôt, il peut être guéri dans 9 cas sur 10, d'où l'importance de se faire dépister tous les deux ans.

Un dépistage organisé, pris en charge à 100 % et sans avance de frais par votre MSA, s'adresse aux femmes de 50 à 74 ans. Tous les deux ans, celles-ci reçoivent un courrier les invitant à prendre rendez-vous avec un radiologue agréé pour effectuer une mammographie et un examen clinique.

Agissez pour sensibiliser les femmes qui vous entourent !

Des actions d'information sont mises en place par votre MSA tout au long du mois d'octobre.

Le personnel de la MSA de Corse a participé aux courses symboliques organisées par l'association « La Marie-Do » le 05 octobre dernier (plus d'informations dans votre prochain bulletin)

Vous souhaitez relayer cette campagne auprès des adhérentes MSA ? Des affiches et des dépliants sont à votre disposition. Vous pouvez en faire la demande auprès du service communication de la MSA de Corse au 04.95.29.27.52.

Moi et mes dents !

Depuis 2006 la MSA organise des actions de prévention bucco-dentaire à destination de ses ressortissants.

Le 30 septembre dernier, les adhérents MSA de la région ajaccienne ont pu tester leurs connaissances en terme d'hygiène bucco-dentaire.

Un jeu interactif a été organisé à l'agence MSA d'Ajaccio. Ce quiz, corrigé et commenté par le dentiste conseil de la MSA de Corse, le Dr Guidicelli a permis à chacun de poser des questions générales, et d'organiser des rendez-vous personnalisés.

Une action ludique, basée sur l'échange et la convivialité. Le Dentiste conseil de la MSA de Corse est à votre disposition au 04.95.29.27.53.



« Partir pour rebondir »

Le 26 juillet dernier, c'est la tête remplie de souvenirs que sont revenues neuf familles corse.

Dans le cadre du programme « *Partir pour rebondir* » et ce depuis 2005, le service social de la MSA de Corse, en partenariat avec l'ANCV, propose à des familles aux revenus modestes de partir en vacances.



Cette année, ce sont 9 familles (6 de Haute-Corse et 3 de Corse du sud), accompagnées de 2 assistantes sociales de la MSA, qui ont eu la chance de découvrir l'Alsace du 19 au 26 juillet 2014.

Hébergés au centre de vacances de la Mutualité Agricole à Mittelwir, un emploi du temps bien rempli attendait ces vacanciers. Au programme : découverte des villes de Strasbourg, Colmar, Riquewir mais aussi la visite du parc des cigognes, de l'écomusée, d'une cave vinicole de la région.

Financé en grande partie par la Mutualité Sociale Agricole de Corse, ce dispositif permet à ces familles de s'évader de leur quotidien le temps d'un moment.